

Monsieur le Président,

Notre groupe ne comptait pas voter cette délibération puis... nous nous sommes mis à espérer que le débat entraînerait un changement de logique et de principe sur cette question de transport...mais il n'en est rien, le seul changement est de passer la part familiale de 1000 euros à 750 euros pour les moins de 3 km...

Si nous en revenons à la logique et aux principes, je vous rappelle que nous avons déjà plusieurs fois insisté sur la nécessité d'aller vers la gratuité et en tout cas de revoir la limite de 3 km héritage très ancien et inadapté à notre époque moderne. Cette règle est particulièrement dépassée dans le canton de Saint Macaire pour des questions d'urbanisme et de sécurité.

On m'objectera qu'elle ne concerne aujourd'hui que quelques élèves mais si elle s'exerce demain avec rigueur, cela risque d'être différent dans l'avenir puisque près du tiers de la population scolaire navigue à proximité de cette limite.

**Mais la question est peut-être ailleurs.** Notre département vient de faire un effort conséquent concernant la restauration scolaire jusqu'à la rendre gratuite pour certains élèves boursiers. Nous pensons qu'il doit en être de même pour le transport scolaire qui prolonge lui aussi le service public de l'éducation. Un service public qui redevient **enfin** une priorité du gouvernement.

Nous considérons que restauration et transport permettent l'accès à tous à l'enseignement obligatoire en respectant l'égalité des chances et des droits, **quel que soit son lieu de résidence**, c'est là un principe de la République. J'ajouterai que cette gratuité est un marqueur de gauche fondamental loin de l'agitation populiste et opportuniste de la droite qui ose se réclamer aujourd'hui de la défense des services publics et dénonce les attaques contre le pouvoir d'achat des parents..on croit rêver...pas eux !

Notre groupe Front de Gauche propose donc d'aller vers la gratuité comme le font des départements voisins (pas forcément très riches d'ailleurs) et je crois plus de 20 départements en France avec bien sûr une condition de places disponibles dans les bus pour les « moins de 3km ».

A l'inverse, la décision de porter à 1000 , pardon 750 euros, le montant de la part familiale pour les élèves ne respectant pas le critère des 3 km est particulièrement négative...(je parle bien de ce seul critère puisqu'il n'est pas question pour nous d'inclure dans cette règle les élèves qui ont demandé une

dérogation de secteur ; là... je rejoins entièrement Jean-Marie Darmian et Alain Marois...ceux qui décident de ne pas aller dans le collège du secteur assument leur choix et paient)... donc porter la part familiale à 750 euros est une mesure négative, d'abord parce qu'elle est l'arbre qui cache la forêt du positif, c'est-à-dire la baisse généralisée des tarifs...c'est en quelque sorte une contre-pub... ensuite parce que cette décision provoque une émotion extrême et légitime chez les parents et que notre institution apparaît injuste et incompréhensible..

Avant de voter 1000 euros pardon 750 euros de participation ...s'est-on d'ailleurs posé la question de l'importance de la somme pour une famille modeste...

750 euros, cela dépasse les économies de nombreuses familles... devront-ils alors emprunter ou « aller à pied » en laissant des places vides dans le bus...ce serait le comble. Ajoutons que contrairement à la restauration, il n'y a pas de conditions différenciées de ressources...cadre supérieur ou chômeur... c'est 750 euros...et 1500 euros si on a deux enfants.

Bien sûr, nous le savons tous, les intercommunalités ou les communes vont être appelées à la rescousse ; **soyons franc, j'espère qu'elles répondront positivement**, j'espère que pas une famille ne paiera 750 euros...je suis prêt à tout pour cela...mais ce jeu de la « patate chaude » avec une partie de la population scolaire ne me réjouit pas...pas du tout !

Cette situation est extrêmement culpabilisante pour les élus locaux ou les parents concernés...ajoutons qu'au moment où l'état nous oblige à intervenir « lourdement et chèrement » hors de nos compétences ( suivez mon regard camarades)...et bien... notre institution répond par la même méthode ...

Cette situation est, pour les élus de notre groupe Front de Gauche, inacceptable en terme de méthode mais surtout de valeurs fondamentales.

**Nous voterons donc contre cette délibération....** à moins qu'on nous dise clairement que la demande de notre groupe et des parents a été entendue et que l'on a fixé la limite supérieure de la participation des parents à **une somme acceptable...et....750 euros n'est pas acceptable**...tenez je vous fais une proposition...j'ai entendu beaucoup d'entre vous aujourd'hui parler d'équité entre la ville et la campagne...et bien la CUB a voté la carte de transport à 195 euros , voilà le prix payé par les collégiens pour se rendre à leur établissement même à moins de 3 km....certains d'entre vous l'ont voté à la CUB...alors pourquoi pas au département.

Voilà une proposition constructive.